

---

États financiers de  
La Fraternité des Indiens  
du Canada

31 mars 2022

---

---

Rapport de l'auditeur indépendant	1-2
État des revenus et des dépenses	3
État de la situation financière	4
État de l'évolution de l'actif net	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7-15
Annexe A - État des revenus et des dépenses -	
Services aux Autochtones Canada et Santé Canada	16-19
Annexe B - État des revenus et des dépenses -	
Autres organismes de financement	20-22

---

## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux Comité Exécutif de  
La Fraternité des Indiens du Canada

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fraternité des Indiens du Canada (la « corporation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2022, et les états des revenus et dépenses, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la corporation au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la corporation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport annuel avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations contenues dans le rapport annuel, nous avons conclu à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous aurions été tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la corporation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la corporation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la corporation.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la corporation.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la corporation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la corporation à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.*

Comptables professionnels agréés  
Experts-comptables autorisés  
6 juillet 2022

# La Fraternité des Indiens du Canada

## État des revenus et des dépenses

Exercice terminé le 31 mars 2022

		2022	2021
	Annexes	\$	\$
<b>Revenus</b>			
Services aux Autochtones Canada	A	26 499 945	23 748 077
Santé Canada	A	5 171 667	5 160 982
Emploi et Développement social Canada	B	1 191 542	1 029 929
Agence de la santé publique du Canada	B	—	1 010 628
Patrimoine canadien	B	834 639	923 789
Pêches et océans Canada	B	619 528	621 586
Environnement et changement climatique Canada	B	271 416	477 635
Parcs Canada	B	460 386	156 974
Agriculture et Agroalimentaire Canada	B	161 786	149 653
Société de gestion des déchets nucléaires	B	388 419	142 086
Université d'Ottawa	B	96 800	96 800
L'Autorité canadienne pour les enregistrements Internet	B	33 622	60 378
Ressources naturelles Canada	B	30 645	54 550
Condition féminine Canada	B	—	52 358
Transports Canada	B	55 654	28 175
Sécurité publique Canada	B	2 364 859	—
Agence d'évaluation d'impact du Canada	B	67 995	—
Autres organismes de financement	B	953 951	550 701
		<b>39 202 854</b>	<b>34 264 301</b>
<b>Dépenses</b>			
Publicité, promotion et publications		275 291	397 612
Amortissement des immobilisations corporelles		149 543	160 214
Assurances		41 826	27 815
Divers		—	27 041
Mauvaise créances		65 993	18 974
Dépenses de bureau		905 698	717 499
Honoraires professionnels		14 732 051	8 130 512
Prestation de services régionaux		3 299 758	6 037 320
Loyer		1 409 468	1 416 669
Salaires et avantages sociaux		15 504 255	13 452 473
Déplacements et réunions		1 145 197	1 151 955
	A et B	<b>37 529 080</b>	<b>31 538 084</b>
<b>Excédent des revenus sur les dépenses</b>		<b>1 673 774</b>	<b>2 726 217</b>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

**La Fraternité des Indiens du Canada**  
**État de la situation financière**  
 au 31 mars 2022

	Notes	2022 \$	2021 \$
<b>Actif</b>			
À court terme			
Encaisse		<b>40 687 110</b>	28 994 410
Subventions et contributions à recevoir	4	<b>6 739 988</b>	2 041 931
Autres débiteurs		<b>236 376</b>	106 481
Taxes de vente à recouvrer		<b>1 231 492</b>	555 026
Stocks		<b>—</b>	193 433
Frais payés d'avance		<b>380 122</b>	232 495
		<b>49 275 088</b>	32 123 776
Actif détenu en fiducie	3	<b>16 163</b>	16 041
Frais payés d'avance		<b>316 814</b>	353 903
Immobilisations corporelles	5	<b>241 759</b>	370 913
		<b>49 849 824</b>	32 864 633
<b>Passif</b>			
À court terme			
Créditeurs et charges à payer		<b>9 193 843</b>	4 518 449
Sommes à remettre à l'État		<b>13 615</b>	108 649
Apports reportés	6	<b>33 545 372</b>	22 814 437
Apports excédentaires	7	<b>948 657</b>	948 657
		<b>43 701 487</b>	28 390 192
Passif détenu en fiducie	3	<b>16 163</b>	16 041
		<b>43 717 650</b>	28 406 233
Éventualités et engagements	8 et 9		
<b>Actif net</b>			
Investi en immobilisations corporelles		<b>241 759</b>	370 913
Actif net affecté à l'interne		<b>5 800 000</b>	4 000 000
Fonds non affectés		<b>90 415</b>	87 487
		<b>6 132 174</b>	4 458 400
		<b>49 849 824</b>	32 864 633

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Au nom du Comité Exécutif



Chef Régionaux Kluane Adamek



Chef Régionaux Paul Prosper

**La Fraternité des Indiens du Canada**

**État de l'évolution de l'actif net**

Exercice terminé le 31 mars 2022

	Investi en immobilisations corporelles	Actif net affecté à l'interne	Fonds non affectés opérations générales	2022 Total	2021 Total
Notes	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Actif net, solde au début</b>	<b>370 913</b>	<b>4 000 000</b>	<b>87 487</b>	<b>4 458 400</b>	1 732 183
Excédent des revenus sur les dépenses	—	—	<b>1 673 774</b>	<b>1 673 774</b>	2 726 217
Affectation interne	—	<b>1 800 000</b>	<b>(1 800 000)</b>	—	—
Acquisitions d'immobilisations corporelles	<b>37 917</b>	—	<b>(37 917)</b>	—	—
Produits de cession d'immobilisations	<b>(17 528)</b>	—	<b>(17 528)</b>	—	—
Amortissement des immobilisations corporelles	<b>(149 543)</b>	—	<b>149 543</b>	—	—
<b>Actif net, solde à la fin</b>	<b>241 759</b>	<b>5 800 000</b>	<b>90 415</b>	<b>6 132 174</b>	4 458 400

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

## La Fraternité des Indiens du Canada

### État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2022

	Notes	2022 \$	2021 \$
<b>Exploitation</b>			
Excédent des revenus sur les dépenses		<b>1 673 774</b>	2 726 217
Éléments sans incidence sur l'encaisse			
Amortissement des immobilisations corporelles		<b>149 543</b>	160 214
		<b>1 823 317</b>	2 886 431
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation	10	<b>9 889 772</b>	13 013 877
		<b>11 713 089</b>	15 900 308
<b>Investissement</b>			
Diminution du dû au Fonds en fiducie de la Fraternité des Indiens du Canada		—	67 760
Acquisitions d'immobilisations corporelles		<b>(37 917)</b>	(23 580)
Produits de cession d'immobilisations		<b>17 528</b>	—
		<b>(20 389)</b>	44 180
Augmentation nette de l'encaisse		<b>11 692 700</b>	15 944 488
Encaisse au début		<b>28 994 410</b>	13 049 922
<b>Encaisse à la fin</b>		<b>40 687 110</b>	28 994 410

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.



### 1. Nature des activités

La Fraternité des Indiens du Canada (la « corporation »), a été constituée en vertu de la Partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes* le 29 septembre 1970. En juin 2014, la corporation recevait un Certificat de prorogation en vertu de la *Loi sur les sociétés canadiennes sans but lucratif*.

La corporation poursuit les objectifs suivants :

- Favoriser la solution des problèmes auxquels sont confrontées les Premières Nations;
- Servir d'organisme national dans le but de représenter les Premières Nations et de diffuser de l'information à leur intention;
- Étudier, de concert avec les représentants des Premières Nations à travers le Canada, les problèmes auxquels les Premières Nations font face et s'adresser au gouvernement et à d'autres organismes au nom des Premières Nations;
- Favoriser et promouvoir le maintien de la culture et des valeurs des Premières Nations;
- Servir de porte-parole national pour les Premières Nations à travers tout le Canada.

La corporation sert de secrétariat à l'Assemblée des Premières Nations (« APN »).

La corporation est un organisme sans but lucratif et à ce titre, n'est pas soumise à l'impôt sur le revenu.

### 2. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

#### *Base de présentation d'une entité contrôlée*

Le Fonds en fiducie de la Fraternité des Indiens du Canada, entité qui relève de la corporation n'est pas consolidé dans les états financiers de la corporation. Des états financiers résumés sont présentés à la note 11.

#### *Constatation des revenus*

La corporation a adopté la méthode du report pour comptabiliser ses apports.

Les apports non affectés sont constatés comme revenus du programme pertinent lorsque reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et lorsque l'encaissement éventuel peut être raisonnablement garanti.

Les apports affectés sont constatés comme revenus du programme pertinent dans l'exercice au cours duquel les dépenses afférentes sont encourues.

Les apports reçus et affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles sont reportés et constatés comme revenus selon la même méthode que celle suivie pour l'amortissement des immobilisations corporelles acquises.

#### *Adoption des modifications apportées au chapitre 3856, « Instruments financiers », en ce qui concerne les instruments financiers créés ou échangés dans une opération entre apparentés*

Le 1er avril 2021, la corporation a adopté les modifications du chapitre 3856, « Instruments financiers », du Manuel (le « chapitre 3856 ») en ce qui concerne les instruments financiers créés ou échangés dans une opération entre apparentés (ci-après appelés modifications apportées aux instruments financiers issus d'une opération entre apparentés).

## **2. Principales méthodes comptables (suite)**

*Adoption des modifications apportées au chapitre 3856, « Instruments financiers », en ce qui concerne les instruments financiers créés ou échangés dans une opération entre apparentés (suite)*

Ces modifications apportées au chapitre 3856 donnent des indications sur l'évaluation d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés. Ces modifications exigent qu'un tel instrument financier soit initialement évalué au coût. Ce coût dépend du fait que l'instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Lorsque l'instrument financier est assorti de modalités de remboursement, le coût est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur. Sinon, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par la corporation lors de l'opération. L'évaluation ultérieure dépend de la méthode utilisée initialement.

La corporation a appliqué les modifications apportées aux instruments financiers issus d'une opération entre apparentés conformément aux dispositions transitoires du chapitre 3856. Les amendements doivent être appliqués de façon rétrospective. Lorsque des instruments financiers issus d'une opération entre apparentés existent à la date de première application, le coût d'un instrument assorti de modalités de remboursement est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur à la date d'ouverture de la première période présentée à titre comparatif, soit le 1er avril 2020. Le coût d'un instrument qui n'est pas assorti de modalités de remboursement est réputé correspondre à sa valeur comptable selon les états financiers de la corporation, déduction faite des pertes de valeur, à cette même date. La juste valeur d'un instrument qui est un placement dans des actions cotées sur un marché actif est déterminée à cette même date.

Lorsque des instruments financiers issus d'une opération entre apparentés n'existent pas à la date de première application de ces modifications, une mesure d'allégement a été prévue pour éliminer l'obligation de retraiter les instruments financiers issus d'une opération entre apparentés à la date d'ouverture de la première période présentée à titre de comparatif.

L'adoption de ces modifications n'a eu aucune incidence significative sur les montants comptabilisés dans les états financiers de la corporation ou sur les informations à fournir.

### *Instruments financiers*

#### Évaluation initiale

Les actifs financiers et les passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence sont constatés initialement à la juste valeur au moment où la corporation devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Les instruments financiers créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec la corporation qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés dépend du fait que l'instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Lorsqu'il l'est, le coût est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Sinon, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par la corporation dans le cadre de l'opération.

#### Évaluation ultérieure

Tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement, à l'exception de la trésorerie et des placements qui sont évalués à la juste valeur.

## **2. Principales méthodes comptables (suite)**

### *Instruments financiers (suite)*

Les intérêts gagnés sur les placements, les gains et pertes non réalisés sur les actions cotées et les gains et pertes réalisés sur les ventes de placements sont inclus dans le revenu de placement de l'état des résultats.

### *Coûts de transaction*

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers évalués à la juste valeur après leur comptabilisation initiale sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Tout escompte ou toute prime lié à un instrument évalué au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif et comptabilisé en résultat net à titre de produit ou de charge d'intérêts.

### *Dépréciation*

Dans le cas des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, la corporation comptabilise en résultat net une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'il y a des indications de dépréciation et lorsqu'elle observe un changement défavorable important au cours de la période dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que cette réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même le résultat net de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

### *Immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont constatés à la juste valeur estimative à la date de l'apport.

L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire, selon les durées de vie utiles des immobilisations suivantes :

Matériel informatique	3 ans
Matériel de bureau	3 ans
Améliorations locatives	10 ans

### *Apports excédentaires*

L'excédent des revenus sur les dépenses doit parfois être remboursé et est comptabilisé à titre de passif. Lorsque l'approbation de conserver les fonds est reçue, l'excédent est alors comptabilisé comme revenu.

### *Ventilation des dépenses*

La ventilation des dépenses administratives entre les programmes ou les organismes de financement est effectuée conformément à la base de répartition et aux montants maximums ou pourcentages mentionnés dans chacun des différents accords de contribution conclus par la corporation.

**2. Principales méthodes comptables (suite)**

*Utilisation d'estimations*

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations. La valeur de réalisation nette des subventions, des contributions et des autres débiteurs, les réserves d'inventaire, la durée de vie utile des immobilisations corporelles, le montant de certaines charges à payer et l'allocation des dépenses sont les éléments les plus significatifs pour lesquels des estimations ont été utilisées.

**3. Fonds détenus en fiducie**

La corporation détient en fiducie un fonds d'études d'un montant total de 16 163 \$ (16 041 \$ en 2021) pour les enfants de Kelly Morrisseau. Ces fonds ont été donnés par des particuliers et des organisations.

**4. Subventions et contributions à recevoir**

Les subventions et contributions à recevoir s'établissent comme suit :

	<b>2022</b>	2021
	\$	\$
Services aux Autochtones Canada (SAC)	<b>4 175 512</b>	456 214
Pêches et océans Canada	<b>638 128</b>	762 899
Agriculture et Agroalimentaire Canada	<b>489 157</b>	149 653
Agence de la santé publique du Canada	<b>245 794</b>	53 968
Environnement et changement climatique Canada	<b>225 000</b>	4 300
Condition féminine Canada	—	334 990
Ressources naturelles Canada	<b>199 950</b>	154 550
La Société de gestion des déchets nucléaires	<b>224 391</b>	—
Emploi et Développement social Canada	<b>168 935</b>	28 557
Transports Canada	<b>131 000</b>	—
Parcs Canada	<b>124 000</b>	—
Patrimoine canadien	<b>118 121</b>	—
Université d'Ottawa	—	96 800
	<b>6 739 988</b>	2 041 931

**5. Immobilisations corporelles**

	<b>2022</b>			2021
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Matériel informatique	<b>236 769</b>	<b>214 469</b>	<b>22 300</b>	73 011
Matériel de bureau	<b>376 134</b>	<b>354 358</b>	<b>21 776</b>	85 738
Améliorations locatives	<b>453 847</b>	<b>256 164</b>	<b>197 683</b>	212 164
	<b>1 066 750</b>	<b>824 991</b>	<b>241 759</b>	370 913

## La Fraternité des Indiens du Canada

### Notes complémentaires

31 mars 2022

#### 6. Apports reportés

Les changements survenus au solde des apports reportés sont les suivants :

	2022	2021
	\$	\$
Solde au début	<b>22 814 437</b>	8 560 383
Revenus reçus au cours de l'exercice	<b>49 933 789</b>	48 518 355
Revenus constatés au cours de l'exercice	<b>(39 202 854)</b>	(34 264 301)
Solde à la fin de l'exercice	<b>33 545 372</b>	22 814 437

Le solde à la fin de l'exercice se détaille comme suit :

	2022	2021
	\$	\$
Services aux Autochtones Canada	<b>26 904 491</b>	17 140 574
Emploi et Développement social Canada	<b>3 502 387</b>	2 503 868
Patrimoine canadien	<b>711 416</b>	1 427 934
Agence de la santé publique du Canada	<b>563 960</b>	—
Société de gestion des déchets nucléaires	<b>327 473</b>	305 879
Environnement et Changement climatique Canada	<b>233 552</b>	124 968
Fondation Gordon et Flora Hewlett, La	<b>220 594</b>	—
Agence d'évaluation d'impact du Canada	<b>205 793</b>	—
Condition féminine Canada	<b>195 142</b>	195 142
Fondation Gordon et Betty Moore	<b>176 288</b>	—
Anciens Combattants Canada	<b>150 000</b>	—
Femmes et Égalité des genres Canada	<b>114 167</b>	—
Ressources naturelles Canada	<b>69 305</b>	—
Transports Canada	<b>75 346</b>	—
Parcs Canada	<b>70 240</b>	43 026
Pêches et Océans Canada	<b>18 600</b>	—
Santé Canada	<b>6 618</b>	—
L'Autorité canadienne pour les enregistrements internet	—	33 607
Sécurité publique Canada	—	1 039 439
	<b>33 545 372</b>	22 814 437

#### 7. Apports excédentaires

Les apports excédentaires sont les suivants :

	2022	2021
	\$	\$
Services aux Autochtones Canada	<b>841 773</b>	841 773
Sécurité publique Canada	<b>106 884</b>	106 884
	<b>948 657</b>	948 657

**8. Éventualités**

La corporation reçoit son financement de divers organismes gouvernementaux selon les besoins et les budgets spécifiques de ses programmes et répartit certaines dépenses à ces divers programmes. Dans bien des cas, l'organisme de financement a le droit d'examiner les registres comptables afin de s'assurer qu'ils sont conformes aux modalités de ses programmes. À l'heure actuelle, il s'avère impossible d'estimer la nécessité éventuelle de rembourser certains montants aux organismes en question. La direction de la corporation estime que l'affectation de ses dépenses est juste et raisonnable dans les circonstances. Tous ajustements requis aux états financiers par suite de ces examens, le cas échéant, seront comptabilisés dans la période où ceux-ci seront connus.

**9. Engagements**

La corporation s'est engagée à verser des montants minimums en vertu de contrats de location-exploitation visant des locaux et du matériel venant à maturité en 2025 dont les versements minimums pour chacun des prochains exercices sont les suivants :

	\$
2023	1 406 846
2024	308 788
2025	67 660
	<u>1 783 294</u>

**10. Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation**

	2022	2021
	\$	\$
Subventions et contributions à recevoir	<b>(4 698 057)</b>	1 683 779
Autres débiteurs	<b>( 129 895)</b>	320 789
Taxes de vente à recouvrer	<b>( 676 466)</b>	255 686
Stocks	<b>193 433</b>	(22 127)
Frais payés d'avance	<b>( 110 538)</b>	9 758
Créditeurs et charges à payer	<b>4 675 394</b>	(3 461 227)
Sommes à remettre à l'État	<b>( 94 034)</b>	(100 506)
Apports reportés	<b>10 730 935</b>	14 254 054
Apports excédentaires	—	73 671
	<b><u>9 890 772</u></b>	<u>13 013 877</u>

# La Fraternité des Indiens du Canada

## Notes complémentaires

31 mars 2022

### 11. Entité contrôlée

La corporation nomme les fiduciaires du Fonds de fiducie de la Fraternité des Indiens du Canada, un organisme de charité canadien enregistré en vertu de l'alinéa 149(i)(f) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*; afin de gérer le Fonds de langue et d'alphabetisation, le Fonds de guérison de la jeunesse, le Fonds de recherche parrainée, le Fonds des héros de notre époque, le Fonds de l'éducation, le Fonds des métis et le Fonds perpétuel de l'éducation. Le Fonds en fiducie de la Fraternité des Indiens du Canada est reconnu en tant qu'organisme sans but lucratif en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et n'est, par conséquent, pas assujéti à l'impôt sur le revenu.

Les états financiers résumés du Fonds en fiducie se présentent comme suit :

#### État de la situation financière résumé

	2022	2021
	\$	\$
Actif	<b>250 153 889</b>	238 627 624
Passif	<b>1 695 654</b>	1 334 649
Actif net	<b>248 458 235</b>	237 292 975
	<b>250 153 889</b>	238 627 624

#### État des revenus et des dépenses résumé

	2022	2021
	\$	\$
Revenu	<b>24 790 161</b>	54 691 213
Dépenses	<b>13 624 901</b>	10 722 522
Excédent des revenus sur les dépenses	<b>11 165 260</b>	43 968 691

#### État des flux de trésorerie résumé

	2022	2021
	\$	\$
Activités d'exploitation	<b>98 579</b>	17 290 040
Activités d'investissement	<b>( 299 401)</b>	(18 264 566)
Diminution nette de l'encaisse	<b>( 200 822)</b>	( 974 526)
Encaisse au début	<b>928 582</b>	1 903 108
Encaisse, solde à la fin	<b>727 760</b>	928 582

Au 31 mars 2022, le solde dû du Fonds de fiducie de la Fraternité des Indiens du Canada s'établissait à une 31 870 \$ (valeur nulle en 2021).

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2022, la corporation a reçu 17 464 \$ de revenus du Fonds en fiducie (50 492 \$ en 2021) pour les services relatifs à l'administration et à la gestion du Fonds de fiducie ainsi que 65 624 \$ pour la location d'espace de bureau (63 605 \$ en 2021). Le Fonds de fiducie a conclu un nouveau contrat de location avec la corporation pour des locaux de bureaux partagés à Akwesasne jusqu'en 2024. Le coût annuel total de l'espace locatif est 11 212 \$.

Les transactions avec le Fonds en fiducie ont été enregistrées à la valeur d'échange conformément aux ententes signées entre les parties prenantes.

## **12. Rémunération des dirigeants**

En vertu d'une résolution de l'Assemblée générale annuelle (62/98), le chef national de l'APN reçoit un salaire qui est ajusté annuellement en fonction de l'Indice des prix à la consommation. De même, en vertu d'une résolution de la Confédération des nations indiennes et du Comité exécutif, chacun des chefs régionaux reçoit un jeton de présence. La direction et les gestionnaires non-élus sont rémunérés en fonction des normes moyennes du marché pour leur poste individuel.

## **13. Régime de retraite**

La corporation contribue à un régime de retraite à cotisations déterminées pour ses employés. Les contributions vont jusqu'à 8 % du salaire de l'employé. Les contributions de l'employeur pour l'exercice se chiffrent à 851 571 \$ (817 423 \$ en 2021).

## **14. Facilité de crédit**

La corporation a conclu une entente bancaire établissant une facilité de crédit à vue à des fins générales pouvant atteindre au maximum 2 500 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 1%, renouvelable annuellement. La facilité de crédit est garantie par une convention générale de garantie représentant une charge prioritaire sur la totalité des biens de la corporation. Le solde en fin d'exercice est nul (nul en 2021).

## **15. Instruments financiers**

### *Risque de marché*

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers de la corporation fluctuent en raison des variations des prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La corporation n'est pas exposée aux risques de marché.

### *Risque de crédit*

Il s'agit du risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière.

Les différents débiteurs de la corporation représentent un crédit au titre de ses programmes. Le crédit est principalement accordé au gouvernement fédéral, posant des risques de crédit minimaux pour la corporation.

Le risque de crédit maximal pour la corporation est représenté par la juste valeur des placements et des différents débiteurs telle que présentée à l'état de la situation financière.

## **16. Gestion du capital**

La corporation considère que son capital est constitué de ses actifs nets. L'objectif général de la corporation est d'utiliser efficacement les ressources afin de maximiser la capacité de réaliser sa vision, de financer ses immobilisations corporelles, ses projets futurs et ses activités en cours. La corporation gère l'actif net en établissant des fonds affectés à l'interne et en affectant des montants aux fonds affectés pour les projets futurs prévus, les éventualités et les autres besoins en fonds propres. Ces répartitions sont présentées dans l'état de l'évolution de l'actif net.

La corporation n'est pas soumise à des exigences de capital externes.



**16. Gestion du capital (suite)**

*Actif net affecté à l'interne*

Les actifs nets font l'objet de restrictions internes à des fins spécifiques, à la demande du conseil d'administration. Les soldes affectés à l'interne sont appuyés par une déclaration d'intention claire et par un délai prévu pour la constitution et la réduction du solde au moment fixé.

L'objectif de tout solde affectée à l'interne est conforme aux objectifs des initiatives stratégiques et des plans d'exploitation de la corporation, ainsi qu'aux risques identifiés pour la réalisation de ces objectifs.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022, un montant de 1 800 000 \$ faisait l'objet de restrictions internes (2 800 000 \$ en 2021) aux fins des objectifs mentionnée ci-dessus.

**La Fraternité des Indiens du Canada**  
**Annexes - État des revenus et des dépenses**  
 Exercice terminé le 31 mars 2022

**Annexe A - Services aux Autochtones Canada et Santé Canada**

	Capacité organisationnelle de base \$	Financement de base \$	Financement supplémentaire de la BOC 20 % \$	Ajouts aux réserves/rev endications particulières \$	Comité de pilotage des risques Assurance Inondation Habitation FN \$	Phase 3 de IFCS/ Réforme du programme des SEFPN \$	Comité de pilotage des risques Assurance Inondation Habitation FN \$	Eau potable salubre pour les Premières Nations Phase 3 \$
<b>Revenus</b>								
Apports/subventions	5 545 726	3 500 000	1 109 145	390 152	2 278	246 715	132 602	285 365
Apports/subventions - années précédentes	—	—	—	—	—	2 000 181	140 000	—
Divers	—	—	—	—	—	—	—	—
Frais d'inscription	—	—	—	—	—	—	—	—
Frais de salon	—	—	—	—	—	—	—	—
	<b>5 545 726</b>	<b>3 500 000</b>	<b>1 109 145</b>	<b>390 152</b>	<b>2 278</b>	<b>2 246 896</b>	<b>272 602</b>	<b>285 365</b>
<b>Dépenses</b>								
Publicité, promotion et publications	98 258	—	2 148	1 493	—	648	—	—
Ventilation des dépenses administratives	—	—	—	—	—	204 263	35 557	—
Amortissement des immobilisations corporelles	2 751	—	—	—	—	—	—	—
Assurances	8 850	—	—	386	—	240	—	—
Mauvaise créances	—	—	—	—	—	—	—	—
Divers	12 240	—	2 312	—	—	—	—	—
Dépenses de bureau	214 816	5 990	54 252	16 859	—	7 305	464	2 603
Honoraires professionnels	297 760	—	215 151	46 363	—	1 906 110	236 581	281 470
Prestation de services régionaux	—	3 340 820	28 688	—	—	—	—	—
Loyer	348 081	—	—	12 933	—	7 903	—	—
Salaires et avantages sociaux	4 234 611	143 449	136 418	311 067	2 278	81 795	—	—
Déplacements et réunions	328 359	9 741	670 176	1 051	—	38 632	—	1 292
	<b>5 545 726</b>	<b>3 500 000</b>	<b>1 109 145</b>	<b>390 152</b>	<b>2 278</b>	<b>2 246 896</b>	<b>272 602</b>	<b>285 365</b>
<b>Insuffisance des revenus sur les dépenses</b>	—	—	—	—	—	—	—	—

**La Fraternité des Indiens du Canada**  
**Annexes - État des revenus et des dépenses**  
 Exercice terminé le 31 mars 2022

**Annexe A - Services aux Autochtones Canada et Santé Canada (suite)**

	F. et E. logement et projets d'infrastructures \$	Projet national de compétences et de capacités des SEFPN \$	Projet d'analyse des besoins de l'agence des SEFPN \$	L'implémentation sur le PAN pour mettre fin à la violence \$	Capacité de l'APN à participer au cadre pancanadien sur la croissance propre et les chan- gements climatiques \$	Mise en œuvre du PE entre l'APN et le Canada sur les priorités communes \$	Plan d'action national de la DNUDPA, année 1 \$	Bureau du commissaire aux traités \$
<b>Revenus</b>								
Apports/subventions	1 187 886	112 821	1 562 603	228 023	1 274 707	3 000 000	730 561	151 414
Apports/subventions - années précédentes	2 563 457	—	483 538	520 376	—	—	—	—
Divers	—	—	—	—	—	—	—	—
Frais d'inscription	—	—	—	—	—	—	—	—
Frais de salon	—	—	—	—	—	—	—	—
	<b>3 751 343</b>	<b>112 821</b>	<b>2 046 141</b>	<b>748 399</b>	<b>1 274 707</b>	<b>3 000 000</b>	<b>730 561</b>	<b>151 414</b>
<b>Dépenses</b>								
Publicité, promotion et publications	14 480	—	42 611	1 319	33	30 045	2 833	—
Ventilation des dépenses administratives	—	—	—	—	80	—	—	—
Amortissement des immobilisations corporelles	—	—	—	—	—	201	—	—
Assurances	2 918	—	2 902	431	2 305	6 911	1 066	—
Mauvaise créances	—	—	—	—	—	—	—	—
Divers	2 500	—	—	—	—	—	—	—
Dépenses de bureau	76 473	11,583	87 481	9 088	22 153	125 968	14 276	1 414
Honoraires professionnels	2 569 601	101,238	751 077	503 338	886 397	603 889	252 650	150 000
Prestation de services régionaux	—	—	(3 000)	—	—	—	—	—
Loyer	95 969	—	85 583	14 255	42 197	266 467	35 368	—
Salaires et avantages sociaux	971 655	—	1 062 585	203 918	280 501	1 887 830	423 881	—
Déplacements et réunions	17 747	—	16 902	16 050	41 041	78 689	487	—
	<b>3 751 343</b>	<b>112 821</b>	<b>2 046 141</b>	<b>748 399</b>	<b>1 274 707</b>	<b>3 000 000</b>	<b>730 561</b>	<b>151 414</b>
<b>Insuffisance des revenus sur les dépenses</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>

**La Fraternité des Indiens du Canada**  
**Annexes - État des revenus et des dépenses**  
 Exercice terminé le 31 mars 2022

**Annexe A - Services aux Autochtones Canada et Santé Canada (suite)**

	Development économique \$	Nouvelle relation financière \$	Reveni- cations globales \$	Plan de travail de développement social \$	Mise en œuvre complète et appropriée du principe de Jordan \$	Financement pour organiser une rencontre nationale sur les SEFPN \$	Projet de loi C-92 Loi concernant les enfants et les jeunes des PN, Métis et Inuits \$	Projet d'analyse des besoins de l'agence des SEFPN \$
<b>Revenus</b>								
Apports/subventions	—	—	—	—	—	—	—	—
Apports/subventions - années précédentes	127 154	52 549	144 315	482 105	186 848	21 775	232 722	18 512
Divers	—	—	—	—	—	—	—	—
Frais d'inscription	—	—	—	—	—	—	—	—
Frais de salon	—	—	—	—	—	—	—	—
	<b>127 154</b>	<b>52 549</b>	<b>144 315</b>	<b>482 105</b>	<b>186 848</b>	<b>21 775</b>	<b>232 722</b>	<b>18 512</b>
<b>Dépenses</b>								
Publicité, promotion et publications	2 063	491	3 159	5 323	—	—	648	—
Ventilation des dépenses administratives	—	3 941	—	55 023	822	—	10 825	—
Amortissement des immobilisations corporelles	—	—	—	—	—	—	—	—
Assurances	—	135	762	2 033	—	—	240	—
Mauvaise créances	—	—	—	—	—	—	—	—
Divers	—	—	—	—	—	—	—	—
Dépenses de bureau	1 922	1 372	19 394	20 903	5 734	5 000	8 471	—
Honoraires professionnels	—	—	6 935	62 612	—	1 750	—	18 512
Prestation de services régionaux	—	—	—	—	—	—	—	—
Loyer	—	4 577	21 532	60 448	—	—	7 903	—
Salaires et avantages sociaux	122 924	42 033	77 313	275 168	179 079	—	205 099	—
Déplacements et réunions	245	—	15 220	595	1 213	15 025	(464)	—
	<b>127 154</b>	<b>52 549</b>	<b>144 315</b>	<b>482 105</b>	<b>186 848</b>	<b>21 775</b>	<b>232 722</b>	<b>18 512</b>
<b>Insuffisance des revenus sur les dépenses</b>	—	—	—	—	—	—	—	—

**La Fraternité des Indiens du Canada**  
**Annexes - État des revenus et des dépenses**  
Exercice terminé le 31 mars 2022

**Annexe A - Services aux Autochtones Canada et Santé Canada (suite)**

	PN reprise économique	Projet des services d'urgence - APN	Rapport sur la résilience autochtone	Financement du bloc Santé	Santé - Prestations supplémentaires en santé	PSS RQPI Santé	Santé - Assistance pour l'indemnisation	Projet de services d'urgence	Total 2022	Total 2021
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Revenus</b>										
Apports/subventions	—	—	—	4 442 080	101 377	16 276	406 242	205 692	24 631 665	25 258 989
Apports/subventions - années précédentes	59 925	1 547	4 943	—	—	—	—	—	7 039 947	3 650 070
Divers	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Frais d'inscription	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Frais de salon	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	<b>59 925</b>	<b>1 547</b>	<b>4 943</b>	<b>4 442 080</b>	<b>101 377</b>	<b>16 276</b>	<b>406 242</b>	<b>205 692</b>	<b>31 671 612</b>	<b>28 909 059</b>
<b>Dépenses</b>										
Publicité, promotion et publications	132	81	—	15 865	842	45	2 135	919	225 571	305 030
Ventilation des dépenses administratives	—	186	—	283 449	9 216	909	33 364	4 377	642 012	1 220 051
Amortissement des immobilisations corporelles	—	—	—	8 652	—	—	—	—	11 604	10 442
Assurances	31	—	—	3 665	319	—	799	337	34 330	20 705
Mauvaise créances	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Divers	—	—	—	—	—	—	—	—	17 052	—
Dépenses de bureau	1 856	779	—	73 791	1 645	78	4 750	2 534	798 954	879 819
Honoraires professionnels	—	—	5 050	2 892 726	—	14 944	—	—	11 804 154	6 736 445
Prestation de services régionaux	—	—	—	(50 000)	—	—	—	—	3 316 508	6 063 793
Loyer	5 083	—	—	121 380	10 352	—	26 548	11 052	1 177 631	1 174 090
Salaires et avantages sociaux	52 823	—	—	1 079 800	79 003	—	338 646	186 473	12 378 349	11 356 519
Déplacements et réunions	—	501	(107)	12 752	—	300	—	—	1 265 447	1 143 493
	<b>59 925</b>	<b>1 547</b>	<b>4 943</b>	<b>4 442 080</b>	<b>101 377</b>	<b>16 276</b>	<b>406 242</b>	<b>205 692</b>	<b>31 671 612</b>	<b>26 793 656</b>
<b>Insuffisance des revenus sur les dépenses</b>	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(1 328)

**La Fraternité des Indiens du Canada**  
**Annexes - État des revenus et des dépenses**  
Exercice terminé le 31 mars 2022

**Annexe B - Autres organismes de financement**

	<b>Agriculture Agroalimentaire et Canada - Stratégie de l'agriculture des PN</b>	<b>Agence canadienne d'enregistrement Internet</b>	<b>Canada - PAGRAO (Programme autochtone de gestion des ressources aquatiques et océaniques)</b>	<b>Développement social Canada - code du travail et équité salariale et réduction de la pauvreté</b>	<b>Développement social Canada - Information sur le marché du travail</b>	<b>Développement social Canada - Gouvernement des PN, citoyens et législation sur l'accessibilité</b>	<b>Emploi et Développement social Canada - sans-abrisme</b>	<b>Développement social Canada - Gouvernement des PN, citoyens et législation sur l'accessibilité</b>
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Revenus</b>								
Apports/subventions	339 504	—	619 528	224 426	—	—	—	—
Apports/subventions - années précédentes	—	33 622	—	—	78 851	187 171	513 044	188 050
Divers	—	—	—	—	—	—	—	—
Frais d'inscription	48,915	—	—	—	—	—	—	—
Frais de salon	—	—	—	—	—	—	—	—
	<b>388 419</b>	<b>33 622</b>	<b>619 528</b>	<b>224 426</b>	<b>78 851</b>	<b>187 171</b>	<b>513 044</b>	<b>188 050</b>
<b>Dépenses</b>								
Publicité, promotion et publications	—	—	5 138	108	913	1 134	976	268
Ventilation des dépenses administratives	33 950	6 477	29 402	—	—	—	—	—
Amortissement des immobilisations corporelles	—	—	—	—	—	—	—	—
Assurances	—	190	1 687	25	—	287	338	78
Mauvaise créances	—	—	—	—	—	—	—	—
Divers	—	—	—	—	—	—	—	—
Dépenses de bureau	—	1 297	21 926	3 124	52	16 146	26 599	14 569
Honoraires professionnels	—	—	—	128 143	77 886	29 270	238 515	57 020
Prestation de services régionaux	—	—	—	—	—	—	—	—
Loyer	8 850	—	36 567	902	—	9 503	11 325	9 516
Salaires et avantages sociaux	345 619	25 658	526 838	92 124	—	129 706	201 370	106 118
Déplacements et réunions	—	—	(2 030)	—	—	1 125	33 921	564
	<b>388 419</b>	<b>33 622</b>	<b>619 528</b>	<b>224 426</b>	<b>78 851</b>	<b>187 171</b>	<b>513 044</b>	<b>188 133</b>
<b>Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses</b>	—	—	—	—	—	—	—	(83)

Annexe B - Autres organismes de financement (suite)

	Environnement et changement climatique Canada - transformer la conservation des espèces en péril \$	Environnement et changement climatique Change Canada - Édifier des relations en travaillant ensemble - séance parallèle au rassemblement national \$	Environnement et changement climatique Canada - Site Internet de la JAAC \$	Environnement et changement climatique Canada - Participation au comité directeur national \$	Environnement et changement climatique Canada - Groupe de travail de l'APN sur les maladies chroniques \$	Patrimoine canadien \$	Agence d'évaluation d'impact du Canada - Politique et orientation \$	Ressources naturelles Canada - Stratégie de participation des Autochtones \$
<b>Revenus</b>								
Apports/subventions	120 804	23 443	12 171	—	—	—	67 995	30 645
Apports/subventions - années précédentes	45 597	—	—	38 560	30 841	834 639	—	—
Divers	—	—	—	—	—	—	—	—
Frais d'inscription	—	—	—	—	—	—	—	—
Frais de salon	—	—	—	—	—	—	—	—
	<b>166 401</b>	<b>23 443</b>	<b>12 171</b>	<b>38 560</b>	<b>30 841</b>	<b>834 639</b>	<b>67 995</b>	<b>30 645</b>
<b>Dépenses</b>								
Publicité, promotion et publications	261	22	26	107	80	18 975	154	65
Ventilation des dépenses administratives	14 604	—	—	—	2 854	107 445	—	—
Amortissement des immobilisations corporelles	—	—	—	—	—	—	—	—
Assurances	76	16	8	31	23	1 427	44	15
Mauvaise créances	—	—	—	—	—	—	—	—
Divers	—	—	—	—	—	—	—	—
Dépenses de bureau	2 908	93	37	148	653	64 486	213	1 001
Honoraires professionnels	79 993	—	—	—	—	208 994	—	—
Prestation de services régionaux	—	—	—	—	—	—	—	—
Loyer	2 537	2 158	257	1 034	777	47 275	1 491	541
Salaires et avantages sociaux	75 541	21 154	11 843	37 240	26 763	374 988	66 093	28 535
Déplacements et réunions	(9 519)	—	—	—	(309)	11 049	—	488
	<b>166 401</b>	<b>23 443</b>	<b>12 171</b>	<b>38 560</b>	<b>30 841</b>	<b>834 639</b>	<b>67 995</b>	<b>30 645</b>
<b>Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses</b>	—	—	—	—	—	—	—	—

## La Fraternité des Indiens du Canada

### Annexes - État des revenus et des dépenses

Exercice terminé le 31 mars 2022

#### Annexe B - Autres organismes de financement (suite)

	Ressources naturelles Canada - Stratégie de participation des Autochtones \$	Parcs Canada Parcs Canada \$	Securite publique canada - programme des services de police des premières nations et des inuits \$	Transport Canada \$	Université d'Ottawa Étude des Premières Nations sur l'alimentation, la nutrition et l'environnement \$	Autres \$	Total 2022 \$	Total 2021 \$
<b>Revenus</b>								
Apports/subventions	154 507	118 760	664 726	55 654	96 800	—	2 528 963	4 398 052
Apports/subventions - années précédentes	305 879	43 026	1 700 133	—	—	—	3 999 413	481 489
Divers	—	—	—	—	—	914,911	914,911	—
Frais d'inscription	—	—	—	—	—	27,790	76,705	386 306
Frais de salon	—	—	—	—	—	11,250	11,250	—
	<b>460 386</b>	<b>161 786</b>	<b>2 364 859</b>	<b>55 654</b>	<b>96 800</b>	<b>953 951</b>	<b>7 531 242</b>	<b>5 265 847</b>
<b>Dépenses</b>								
Publicité, promotion et publications	792	3 273	2 796	—	4 440	10 192	49 720	92 582
Ventilation des dépenses administratives	48 206	14 799	110 423	7 259	8 800	(1026 231)	(642 012)	(1 220 051)
Amortissement des immobilisations corporelles	—	—	—	—	—	137 939	137 939	149 772
Assurances	263	74	897	—	87	1 930	7 496	7 110
Mauvaise créances	—	—	—	—	—	—	—	27 041
Divers	—	—	—	—	—	48 941	48 941	18 974
Dépenses de bureau	11 143	8 470	24 556	—	4 561	(95 238)	106 744	(162 320)
Honoraires professionnels	80 005	6 436	1 826 114	48 395	2 000	145 126	2 927 897	1 394 067
Prestation de services régionaux	—	—	—	—	—	(16 750)	(16 750)	(26 473)
Loyer	8 584	32 119	29 779	—	5 452	23 170	231 837	242 579
Salaires et avantages sociaux	310 905	94 566	363 446	—	71 460	215 939	3 125 906	2 095 954
Déplacements et réunions	488	2 049	7 628	—	—	(165 704)	(120 250)	8 462
	<b>460 386</b>	<b>161 786</b>	<b>2 365 639</b>	<b>55 654</b>	<b>96 800</b>	<b>(720 686)</b>	<b>5 857 468</b>	<b>2 627 697</b>
<b>Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>(780)</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>1,674,637</b>	<b>1,673,774</b>	<b>2 638 150</b>